

M. E. –F. PECTOR

Nous avons eu la douleur de perdre, le 28 mars, à l'âge de 63 ans, M. E.-F. Pector, chevalier de la Légion d'honneur, Président de la Chambre du Commerce d'exportation, consul général plénipotentiaire du Salvador, ancien membre de la Chambre de Commerce de Paris, etc., etc., et Président de l'Union des Associations des anciens Élèves des Écoles supérieures de Commerce françaises.

Rien ne faisait prévoir cette mort foudroyante qui nous a tous plongés dans la stupeur...

Je conférais encore avec M. Pector quelques heures avant qu'une congestion cérébrale l'emportât au moment où il faisait des projets d'avenir et où il employait toute son activité pour assurer le succès de l'œuvre que nous poursuivons et qui commence à porter ses fruits, grâce à son habile direction, à sa ténacité, à la connaissance approfondie qu'il possédait des affaires commerciales en général et de l'exportation en particulier.

Nous avons élu à l'unanimité M. Pector président de l'Union de nos Associations, car nous ne pouvions faire un meilleur choix, et son remplacement sera difficile à opérer.

Les jeunes gens de nos Écoles lui doivent en grande partie les dispenses militaires dont ils jouissent actuellement et, lors du banquet Léautey, il se joignait encore à nous pour réclamer à M. le Ministre du Commerce la révision, de la loi militaire dans un sens plus large en ce qui concerne nos étudiants.

Le Comité de l'Union des Associations presque au complet a tenu à assister aux obsèques de notre regretté président et a déposé une superbe couronne sur sa bière et j'ai eu, de plus, la satisfaction de voir à mes côtés MM. Kugelmann et Renouard représentant notre Association à cette triste cérémonie.

M. Jeanne-Julien, mon collègue des hautes études commerciales et moi, avons accompagné notre vénéré président jusqu'à sa dernière demeure, au cimetière de Neuilly, où plusieurs discours ont eu lieu. M. Jeanne-Julien, en sa qualité de vice-président de l'Union des Associations a prononcé en notre nom quelques paroles émues retraçant les services rendus à notre cause par M. Pector, et rendant bien les sentiments de regrets unanimes que nous ressentions en cette triste circonstance.

Puissent ces quelques lignes, jointe aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été prodiguées, apporter un adoucissement à la profonde douleur de Mme veuve Pector et de M. Pector fils, pour la perte cruelle qui vient de les frapper.

A. Grosman